

Conseil régional PACA
Séance plénière du 25/04/2014
Rapport N°2 : Lycées publics - Installations photovoltaïques.
Christian DESPLATS

Bien entendu,

Monsieur le président, Mes cher(e)s Collègues,

Notre groupe votera pour cette délibération décidant que les lycées équipés d'installations photovoltaïques pourront bénéficier de la recette liée à la vente d'électricité produite et la valoriser pour des actions de sensibilisation ou pour diminuer leur facture énergétique.

Nous voulons cependant relever à l'occasion de cette délibération le retard considérable pris par notre institution pour la mise en œuvre du plan photovoltaïque des lycées publics approuvé par notre assemblée le 10 juillet 2009.

Ce plan prévoyait en effet un objectif de 100 000 m² de panneaux installés en 2012. Nous en sommes aujourd'hui, en 2014, à seulement 7 300 m² !

Dans le même temps, la Région Midi-Pyrénées en a installé 65 000 m² sur ses lycées pour une production totale de 6 700 mégawatts par an...

De plus, notre programme de mandature prévoyait, je cite : « d'équiper tous les toits de nos lycées en panneaux solaires ». Dans la délibération qui nous est présentée aujourd'hui, nous découvrons que 13 lycées seulement sur 190 sont équipés de panneaux photovoltaïques, et il est même précisé que tous ne sont pas raccordés !

Notre Région affiche depuis des années son ambition et sa fierté d'être la première région photovoltaïque de France... encore faudrait-il qu'elle soit exemplaire sur son propre patrimoine !

Autrefois, à l'école, on nous disait : « Peut mieux faire ! »

Aujourd'hui, dans cette assemblée, compte-tenu des enjeux climatiques et énergétiques, et au nom de nos propres engagements, nous disons : « Doit mieux faire » !

Je vous remercie...